



Le nouveau président de l'Université Marien-Ngouabi installé dans ses fonctions / Adiac

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Parisse Akouango a officiellement pris ses fonctions

Nouvellement nommé président de l'université Marien-Ngouabi, en remplacement du Pr Gontran Ondzotto, le Pr Parisse Akouango qui a officiellement été installé jeudi dans ses fonctions se dit conscient de l'ampleur des défis qui l'attendent. « Je suis conscient des défis qui nous attendent mais également convaincu que nous avons les ressources humaines capables de les relever », a-t-il déclaré. Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, le nouveau président et son équipe ont dans l'immédiat l'obligation de s'atteler au respect de l'engagement relatif à la concomitance de paiement des salaires du personnel, à la réhabilitation, à l'harmonisation des périodes d'enseignement et à la mise en place des cellules d'assurance qualité.

Page 4

5 FÉVRIER 2025

Pierre Moussa évoque l'œuvre de Denis Sassou N'Guesso



Le Parti congolais du travail (PCT) a tenu mercredi, en présence des représentants des partis alliés, un meeting au Palais des congrès autour des évocations sur l'œuvre politique et socioéconomique de Denis Sassou N'Guesso arrivé pour la première fois au pouvoir le 5 février 1979 qui marquait la fin du Comité militaire du parti. Son secrétaire général Pierre Moussa a salué le parcours du président de la République.

Organisé sur le thème « Le PCT plus que jamais derrière Denis Sassou N'Guesso », ce rassemblement a vu se succéder à la tribune plusieurs membres du bureau politique ayant chacun développé des thématiques portant, entre autres, sur la paix, la politique, l'économie et le social sous la conduite de celui que les militants et sympathisants appellent « homme du 5 février 1979 »

Page 3

Éditorial

Faible participation

Page 2

PRÉSIDENTIELLE 2026

L'ARD pose des préalables

Au cours d'une conférence, le 6 février à Brazzaville, de l'Alliance pour la république et la démocratie (ARD), Mathias Dzon a évoqué les préalables avant la présidentielle de 2026. Parmi lesquels la convocation d'un dialogue inclusif. « L'élection présidentielle de 2026 ne constitue pas la priorité pour la population. Ses attentes sont ailleurs et ont pour nom : le courant, la régularité de paiement des pensions des retraités, des bourses des étudiants, l'amélioration de l'accès aux soins de santé, aux loge-



Le présidium Adiac

ments décents, à l'emploi et à des prix modérés des produits de première nécessité », a souligné Mathias Dzon.

Page 3

DISPARITION

Le CSLC a rendu un dernier hommage à Pierre Mberri



Jean-Pierre Ngoma s'inclinant devant la dépouille du disparu / Adiac

Décédé le 18 janvier à Brazzaville à l'âge de 78 ans, le directeur de cabinet du président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) et ancien enseignant au département des sciences et techniques de la communication de l'université Marien-Ngouabi, Pierre Mberri a été porté en terre le jeudi 6 février à Brazzaville. Un dernier hommage lui a été rendu par le CSLC en présence des parents, amis, connaissances et de la communauté universitaire

Page 2

ÉDITORIAL

Faible participation

Le sous-sol congolais est riche en substances minérales qui demeurent peu explorées. En dépit des indices de gisements d'or, de diamant, de potasse, de métaux de base, de fer, de grès bitumineux et autres à usage industriel répertoriés par des études préliminaires et des recherches menées pendant des années, ce secteur se cherche encore.

Les mines participent trop faiblement à l'économie nationale alors que le secteur a connu, selon un état des lieux des institutions internationales, des épisodes d'exploitation quasi industrielle dans les années 1970 et 1980. L'important développement de l'exploitation pétrolière pendant les dernières décennies ayant mobilisé toutes les attentions a probablement contribué à reléguer les mines au second plan, d'où leur faible participation à l'économie.

Se donner aujourd'hui toutes les chances de valoriser l'important potentiel minier du pays requiert la mise en place d'un cadre légal adapté, mais aussi et surtout la formation des agents, techniciens et cadres aux métiers des mines. Cela, en raison du fait que l'exploitation minière est un domaine très complexe et qu'il n'est pas donné à n'importe quel opérateur économique national de s'y engager sans risques. Le cas de Sapro Mayoko en est un exemple parmi d'autres.

Pour favoriser la gestion rationnelle de ces ressources, le gouvernement a entrepris la réalisation, entre 2011 et 2015, de la cartographie géologique du pays. Malheureusement, ce projet qui se fixait pour objectif de définir les ressources disponibles et identifier les investissements n'a jusque-là pas permis l'émergence de ce secteur porteur de croissance et de capitaux.

A l'heure où diversifier la base économique est l'option indispensable pour asseoir une économie forte et résiliente, il est plus que temps qu'une plus grande attention y soit portée.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Dernier hommage du CSLC à Pierre Mberri

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), conduit par son vice-président, Jean-Pierre Ngoma, a rendu le 6 février à Brazzaville un ultime adieu au directeur de cabinet du président de cette institution, Pierre Mberri, décédé le 18 janvier à Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre, le secrétaire général du CSLC, Théophraste Miettet Likibi, a indiqué que Pierre Mberri est né le 12 novembre 1947 à Madingou, dans le département de la Bouenza, où il a passé son enfance et une bonne partie de son adolescence. Il a connu un parcours scolaire régulier témoignant de son assiduité à l'école.

Après l'obtention de son certificat d'études primaires élémentaires en 1960 et son brevet d'études primaires du premier cycle en 1965, il se rendra à Brazzaville pour poursuivre ses études secondaires au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza où il obtient son baccalauréat. Ce qui lui permet d'entrer au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville (l'ancêtre de l'Université Marien-Ngouabi). Il en sort avec un diplôme littéraire en histoire et géographie. Après, Pierre Mberri s'envole pour la France pour poursuivre ses études supérieures sanctionnée en 1971 par une licence en histoire obtenue à l'université d'Orléans. L'année suivante, il obtient la maîtrise en histoire, option histoire de la presse, à l'Université Bordeaux III.

Deux ans après sa formation doctorale initiale, il rentre au pays en 1974 pour poursuivre ses recherches, tout en dispensant des cours au lycée Javouhey. En 1977,



Jean-Pierre Ngoma s'inclinant devant la dépouille du disparu Adiac

Pierre Mberri retrouve l'hexagone où il soutient sa thèse doctorale du 3e cycle en histoire contemporaine et en communication, toujours à l'Université Bordeaux III. A son retour au pays, il va passer deux années, de 1977 à 1979, au sein de la rédaction du nouveau quotidien national Mweti, en qualité de rewriter (son rôle était de relire les articles avant publication, clarifier les idées, s'assurer que les informations soient présentées de manière précise et compréhensible ; ajuster le contenu médiatique qui corresponde au temps et aux attentes de l'audience cible; améliorer la lisibilité, la forme et le contenu des articles à publier...).

Un peu plus tard, de 1985 à 1991, il est chef du département des sciences et techniques de la communication à la Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Marien-Ngouabi ; 1993-1994, conseiller à la communication au ministère des Mines, de l'Energie et des Hydrocarbures ; 1998-1999, directeur par intérim du Centre international de presse (CIP) ; 1999-2003, directeur du CIP ; 2003-2012, haut-conseiller, membre du CSLC, nommé pour le compte de l'Université ; 2012-2017, conseiller spécial au cabinet du président du CSLC, Philippe Mvouo ; 2017 à 2025, directeur de cabinet du président du CSLC.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

VIE DES PARTIS

Le PCT réaffirme son soutien à Denis Sassou N'Guesso

Le Parti congolais du travail (PCT) a animé, le 5 février à Brazzaville, date mémorable à laquelle son président du Comité central, Denis Sassou N'Guesso, accédait pour la première fois au pouvoir en 1979, un meeting en salle pour lui réitérer son attachement; lui qu'il appelle désormais le « Grand timonier de la nation ».

Le meeting dit d'hommage au président du Comité central s'est tenu sur le thème « Le PCT plus que jamais derrière Denis Sassou N'Guesso, le grand timonier de la nation ». Plusieurs partis alliés, membres de la majorité présidentielle, ont été invités à ce rassemblement qui a mobilisé des milliers de partisans.

La cérémonie a été consacrée essentiellement aux évocations sur la mythique date du 5 février pour le PCT ainsi que l'œuvre politique et socio-économique de Denis Sassou N'Guesso, le « Grand timonier de la nation ».

Développant son exposé, Michel Ngakala, membre du bureau politique, est revenu sur l'histoire et le sens de la journée du 5 février 1979. Selon lui, cette date marque la fin du règne du Comité militaire du parti, directoire politique provisoire institué au lendemain de la mort du président Marien Ngouabi. Une instance transitoire soupçonnée de « liquidationnisme » et accusée d'enrichissement sans limites, au mépris du peuple.

La date du 5 février, a-t-il renchérit, est surtout mémorable pour le Congo car elle marquait aussi l'accession de Denis Sassou N'Guesso au pouvoir, après son élection à la tête du Comité central du parti. Pour le PCT, elle symbolise le début d'une nouvelle ère politique

au Congo et ouvre la voie à une longue période de stabilité politique, économique et sociale, grâce à la finesse et la dextérité de leur leader.

Denis Sassou N'Guesso, l'homme de la paix et de l'unité nationale

Dans son évocation sur le thème « La paix et la sécurité », Anatole Collinet Makosso, lui aussi membre du bureau politique, a fait savoir qu'ayant accédé au pouvoir à l'issue d'une longue période de remous sociaux et d'instabilité politique, Denis Sassou N'Guesso est venu apporter la paix et la sécurité à travers le pays, ce qui fait de lui jusqu'à ce jour l'homme de la paix. Son engagement en faveur de la paix, a-t-il dit, a fait de lui un leader charismatique et une icône à travers le monde. Cette valeur, a-t-il martelé, a fait de lui aujourd'hui un médiateur international, du fait de son implication dans la résolution des conflits sur le continent africain et de par le monde.

Développant la troisième thématique sur « L'économie et le social », Gilbert Ondongo s'est focalisé sur le bilan économique du président de la République, président du Comité central de leur parti.

Il a relevé que durant toutes les années qu'il a passées au pouvoir, Denis Sassou N'Guesso a fait des



Les militants du PCT/DR

du Comité central de notre parti, Denis Sassou N'Guesso, qui depuis ce jour-là, incarne la résilience de notre formation politique, la stabilité et l'unité de notre pays et consacre toute son énergie au développement du Congo », a-t-il conclu.

D'après le PCT, ce meeting ouvre une série de grands événements politiques qu'il a planifiés courant cette année.

Firmin Oyé

grands progrès économiques. Sa politique a permis aujourd'hui, selon ce membre du bureau politique, de réaliser des projets de grande envergure dans tous les domaines, plaçant ainsi le Congo sur la voie du développement.

Pour lui, malgré ce qui qu'il a déjà réalisé, Denis Sassou N'Guesso a encore beaucoup de choses à faire au Congo afin de le conduire son développement harmonieux.

Dans sa leçon inaugurale, le se-

crétaire général, Pierre Moussa, a rappelé à tous que le 5 février est une date éminemment historique pour le PCT, identifié comme « un marqueur dans la longue quête du peuple congolais pour la démocratie ».

« C'est pourquoi, nous, militants et sympathisants du PCT et de ses unions catégorielles, devons avec enthousiasme exprimer notre reconnaissance et notre fierté pour l'esprit visionnaire du président

GOUVERNANCE

L'ARD plaide pour la convocation urgente d'un dialogue inclusif

Les membres de la conférence des présidents de l'Alliance pour la république et la démocratie (ARD) ont animé, le 6 février, à Brazzaville une conférence de presse au cours de laquelle ils ont déploré certains faits qui minent, selon eux, le quotidien des Congolais. Ils ont également fait des propositions dans le cadre de la gouvernance démocratique.

Devant la presse nationale, les membres de l'ARD ont fait une analyse globale de l'actualité congolaise. Ils ont estimé, par exemple, qu'avant d'aller à l'élection présidentielle de mars 2026, il y a des conditions préalables à remplir. Selon eux, il est impérieux d'organiser un dialogue national inclusif pour permettre à tout le monde de s'exprimer. « Ces conditions sont notamment l'organisation d'accord-parties entre la mouvance présidentielle et la mouvance oppositionnelle d'un recensement administratif spécial pour déterminer de façon consensuelle un corps électoral fiable et des listes électorales honnêtes et crédibles », ont-ils souhaité.

Ils ont proposé également la dissolution de la direction générale des affaires électorales ; la mise en place d'une commission électorale nationale indépendante ; l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle loi électorale et d'un



Le présidium Adiac

nouveau découpage électoral ; la proclamation des résultats provisoires et leur affichage dans chaque bureau de vote; la reconnaissance des Congolais de la diaspora de leur droit de vote et bien d'autres. Ils ont demandé aussi la neutralité des agents de la force publique affectés à la surveillance des élections.

Au cours de cet échange avec la presse, les dirigeants de ce parti de l'opposition ont, en outre, déploré « les difficultés que vivent les Congolais au quotidien ». De la politique à l'économie, en passant par la gouvernance, le social, la diplomatie, l'éducation et l'alternance politique, tout a été évoqué.

Le président de l'ARD, Mathias Dzon, a peint un tableau sombre du Congo. Il s'inquiète des décisions que les autorités prennent concernant la crise en République démocratique du Congo mais aussi du manque d'eau, d'électricité et de carburant dans les grandes villes du Congo. L'ARD a, en effet, exposé des idées afin

de déconstruire les thèses selon lesquelles le pays est en crise et que la priorité consiste à organiser des élections.

A propos des rumeurs sur le changement ou pas de la Constitution congolaise, l'ARD pense que rien ne peut pousser les Congolais à modifier ou changer la loi fondamentale. Le porte-parole de l'ARD, Elo Dacy, n'a pas voulu tourner en rond. « Les autorités tournent le dos aux difficultés de la population. Il y a des choses plus importantes. Basseyla est un oiseau de mauvais augure. Lorsque vous le voyez, sachez qu'un malheur va s'abattre sur le Congo. C'est un homme dangereux. Le pays est naufragé car le peuple congolais, dans son ensemble, galère », a-t-il soutenu. Il a regretté le fait que le parti au pouvoir fait fi des difficultés des Congolais et préfère lancer la campagne électorale, quatorze mois avant la date de l'élection.

Rude Ngoma

PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le Pr Parisse Akouango mesure l'étendue des défis

« Je suis conscient des défis qui nous attendent mais également convaincu que nous avons les ressources humaines capables de les relever », a fait savoir le Pr Parisse Akouango lors de sa prise de fonctions, le 6 février, à Brazzaville en qualité de président de l'Université Marien-Ngouabi, en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel.

Nommé président de l'Université Marien-Ngouabi en conseil de ministres du 17 janvier dernier, le Pr Parisse Akouango, qui succède au Pr Gontran Ondzotto, a officiellement pris ses fonctions en ayant conscience des défis qui l'attendent pour la bonne marche de l'alma mater.

Pour ce faire, la ministre de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a donné quelques orientations. « Dans l'immédiat, le président de l'Université Marien-Ngouabi, vous avez l'obligation de vous atteler au respect de l'engagement relatif à la concomitance de paiement des salaires du personnel », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, il sera question d'œuvrer pour la réhabilitation des campus universitaires, l'harmonisation des périodes d'enseignement, la mise en place des cellules d'assurance qualité, la multiplication des partenariats, a poursuivi la ministre de l'Enseignement supérieur. L'harmonisation des périodes d'enseignement, précisons-le,



La passation de service entre les présidents entrant et sortant de l'Université Marien-Ngouabi / Adiac

ne concerne pas uniquement les universités publiques mais aussi les établissements privés d'ensei-

gnement supérieur.

Dans son mot de circonstance, le nouveau président de l'Uni-

versité Marien-Ngouabi a reconnu que les défis sont grands. « Les causes des faibles perfor-

mances de notre alma mater sont endogènes et exogènes. Que chaque partie joue son rôle dans l'intérêt exigé par la qualité du travail. Nous avons plus que jamais besoin d'une université qui crée, diffuse et donne accès à l'ensemble des connaissances », a-t-il déclaré, promettant de prioriser, entre autres, la sécurisation des recettes propres et des subventions de l'Etat.

Dans la réalisation de sa feuille de route, le Pr Parisse Akouango va compter sur l'appui de tous, notamment la vice-présidente chargée des affaires académiques, le Pr Yolande Berton-Ofouemé ; le vice-président chargé de la recherche et de la coopération, le Pr Arsène Lenga; et le secrétaire général, le Pr Ruffin-Willy. Pour sa part, le président sortant, le Pr Gontran Ondzotto, s'est dit convaincu que son successeur sera en mesure de continuer l'œuvre et d'aller plus loin à la grande satisfaction de tous.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

ASSAINISSEMENT URBAIN

Claire Bodonyi salue l'engagement de la jeunesse congolaise

L'ambassadrice de France en République du Congo, Claire Bodonyi, est allée exprimer au ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, son satisfécit quant à l'engagement de la jeunesse congolaise à apporter des solutions aux problématiques liées à la protection de l'environnement.

La visite de la diplomate française en poste à Brazzaville intervient au lendemain de la tenue réussie de la première édition de la Conférence sur l'assainissement urbain en République du Congo. « *Les échanges ont été extrêmement riches. Comme vous le soulignez, nous sommes au lendemain d'une conférence qui était extrêmement importante que le ministre a organisée. Il a bien voulu inviter l'Agence française de développement (AFD) qui est un partenaire du Congo dans les sujets d'assainissement* », a

expliqué Claire Bodonyi. Selon elle, cette conférence a été marquée par l'engagement de la jeunesse du Congo, porteuse de solutions aux problématiques ou préoccupations liées aux évolutions climatiques, aux sujets environnementaux. Cette jeunesse qui a les mêmes problématiques que les autres du monde attend, a-t-elle dit, des gouvernants et des administrations d'être accompagnée et de pouvoir bénéficier d'un environnement propre et sain. « *Donc, ce sont des sujets qui sont partagés avec la France. Ce sont dans ces orientations*



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec Claire Bodonyi/DR

là que nous avons échangé pour savoir aussi quelles étaient les possibilités de coopération au-delà des su-

jets d'assainissement dont l'AFD a parlé lors de cette conférence. Il y a tellement de sujets pour accompa-

gner la jeunesse », a conclu l'ambassadrice de la République française au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ESPAGNOLE

145 apprenants reçoivent leurs certificats de fin de formation

La cérémonie de remise des certificats de fin de formation aux cent quarante-cinq jeunes congolais apprenants de la langue espagnole latino-américaine a eu lieu le 3 février à la Maison russe de Brazzaville, en présence du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Moutou.

Initiée par l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela en République du Congo, la formation a permis aux apprenants d'acquérir des bases nécessaires sur la langue espagnole après neuf mois de cours. L'objectif général était de doter les apprenants d'une bonne compétence communicative en espagnol; de leur permettre d'être en relation d'une manière effective avec leur entourage social et professionnel plus immédiat. Pour les initiateurs de cette formation, les langues constituent une ressource importante, un instrument important pour la communication et la compréhension entre les peuples. Elles permettent de connaître et de partager la culture des autres peuples, de connaître de façon profonde comment pensent les peuples frères, quelles sont leurs aspirations, comment vivent-ils ? Bref, les langues sont un instrument important pour la communication et le partage entre les peuples.

Prenant la parole lors de la cérémonie, l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Laura Evangelia Suarez, a tenu d'abord à louer l'excellente qualité des relations qui existent entre son pays et le Congo, avant



Les récipiendaires posant avec les officiels/Adiac

de féliciter les récipiendaires. « *Je suis très honorée et très contente pour cette cérémonie de remise des diplômes de fin de formation en langue espagnole. Car, l'un des projets phares que l'ambassade maintient ce sont les cours d'espagnol. C'est une preuve qui montre les bonnes relations Sud-Sud. Et le président Nicolas Maduro dit toujours que sans la coopération, il n'y a rien. Je tiens à informer la jeunesse congolaise que l'apprentissage des cours est gratuit mais l'inscription est à cinq mille francs CFA. La*

langue espagnole donne des opportunités dans plusieurs domaines et à ce jour, l'ambassade du Venezuela est à quatre mille Congolais déjà formés à l'apprentissage de la langue espagnole latino-américaine », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Moutou, a remercié l'ambassadeur pour cette opportunité qui lui a été offerte pour encourager cette jeunesse et lui montrer combien il est important d'apprendre la langue qui est pratiquée à l'échelle internationale.

La présidente du groupe d'amitié Congo-Venezuela, Marie Jeanne Kouloumbou, a salué également cette coopération culturelle et a appelé la jeunesse congolaise à saisir cette opportunité. « *Je le dis toujours, apprendre une langue étrangère, c'est comme obtenir un passeport* », a-t-elle souligné.

Après la lecture du mot de remerciements à l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Laura Evangelia Suarez, par l'apprenante Reine Mabilia, un présent lui a été offert. Et la diplomate vénézuélienne a reçu ce joli tableau

avec une parfaite satisfaction. A l'issue de la remise des certificats, l'une des récipiendaires, Tania Belvie Bokouango, étudiante finaliste en master à la Faculté des Sciences économiques de l'Université Marien-Ngouabi, a exprimé sa joie. « *Nous avons passé neuf mois de formation en langue espagnole à l'ambassade du Venezuela. Cette formation a été bénéfique pour moi, puisqu'elle me permet aujourd'hui de tenir un dialogue en espagnol, notamment sur comment se présenter, comment écrire et lire en cette langue. C'est pourquoi je salue la coopération culturelle entre le Congo et le Venezuela. A mon humble avis, cette initiative est à louer, car elle permet à la jeunesse congolaise d'apprécier une langue étrangère à l'instar de l'espagnol latino-américain* », a-t-elle déclaré. Elle a lancé un vibrant appel à la jeunesse congolaise à venir s'inscrire à l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela pour la promotion 2025 qui va commencer incessamment. Notons que ce projet débuté le 19 novembre 2013 a déjà reçu près de quatre mille apprenants congolais.

Bruno Zéphirin Okokana

TENUES MILITAIRES

La France délocalise la fabrication à Madagascar

Le ministère français des Armées a attribué un contrat stratégique à l'entreprise Paul-Boyé Technologies pour la fabrication des uniformes militaires.

Paul-Boyé Technologies opte pour une stratégie partiellement délocalisée. Si 90 % de la valeur ajoutée reste en France, une partie de la fabrication sera désormais réalisée à Madagascar. Ce changement stratégique intervient dans un contexte de gestion rigoureuse des finances publiques. La grande muette a justifié ce choix par la nécessité de réduire les coûts. Le contrat signé avec Paul-Boyé Technologies, d'une valeur de 26 millions d'euros, représente une réduction significative par rapport à l'accord précédent avec Marck & Balsan, qui s'élevait à 70 millions d'euros.

L'une des raisons principales de cette réduction des coûts réside dans la délocalisation partielle de la production. Certaines phases de production, notamment pour la confection des pièces plus simples des uniformes, seront désormais effectuées à



Madagascar. En France, se pose la question de la qualité des produits fabriqués à Madagascar. Certains craignent que la fabrication dans des conditions économiques différentes puisse entraîner une baisse de la qualité ou des standards de fabrication, essentiels pour les uniformes militaires. Au-delà des enjeux économiques immédiats, cette décision soulève des interrogations sur la pérennité de l'expertise industrielle française dans le secteur de la production d'uniformes militaires.

La délocalisation partielle de la production à Madagascar permet de réduire substantiellement les coûts, mais cette décision n'est pas sans conséquences. Si cette initiative permet au gouvernement de réaliser des économies importantes, elle soulève des questions essentielles sur la soutenabilité à long terme de ce modèle, ainsi que sur la préservation des savoir-faire industriels en France. L'avenir dira si ce choix aura été un succès à la fois sur le plan économique et social.

Noël Ndong

SÉNÉGAL

Paris rétrocède trois de ses bases militaires

Le retrait progressif des forces françaises du Sénégal s'inscrit dans une dynamique plus large d'affirmation de la souveraineté nationale et de redéfinition des relations stratégiques entre Dakar et Paris.

Annoncé par le président Bassirou Diomaye Faye lors de son discours du 31 décembre 2024, le retrait des troupes françaises du Sénégal est en cours. Trois bases situées à Dakar ont déjà été restituées aux forces armées sénégalaises.

L'objectif est de rendre effectif le départ des militaires français d'ici à septembre prochain. Malgré cette avancée significative, environ deux cents soldats français restent stationnés à Ouakam et Rufisque, soulevant des questions sur l'avenir de ces présences. La base de Rufisque, stratégique pour Paris, fait encore l'objet de négociations entre les deux gouvernements.

Un repositionnement des relations militaires

Ce retrait s'inscrit dans une tendance plus large de réduction de la présence militaire française en Afrique de l'Ouest, après les départs successifs du Mali, du Burkina Faso, du Niger et du Tchad. La visite en janvier du général Pascal Ianni, chef du Commandement pour l'Afrique, a permis d'initier des discussions avec son homologue sénégalais, le général Mbaye Cissé.

Les deux parties cherchent à redéfinir leur coopération militaire pour l'adapter aux nouveaux enjeux du XXI^e siècle. Alors que le départ total des troupes françaises est attendu pour septembre, Dakar et Paris travaillent à une transition en douceur et à une nouvelle approche de leur partenariat stratégique.

N.Nd.



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

UNITE DE GESTION DU PROJET

ANNULATION DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EN QUALITÉ D'AGENCE DE VÉRIFICATION INDÉPENDANTE (AVI)

Avis à manifestation d'intérêt pour le « Recrutement d'un cabinet en qualité d'Agence de Vérification Indépendante ».

Référence et date de publication : Les Dépêches de Brazzaville n°4940 du vendredi 31 janvier 2025, page 10.

La présente annulation s'adresse aux potentiels soumissionnaires à l'avis à manifestation d'intérêt susmentionné.

Cette annulation fait suite à une décision de l'unité de gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique.

En conséquence, aucun dossier relatif à cet avis à manifestation d'intérêt ne sera reçu.

Nous présentons nos sincères excuses pour le désagrément causé.

Fait à Brazzaville, le 31 janvier 2025

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

FRANCE-NIGERIA

Bola Tinubu en visite privée à Paris

La nouvelle visite du président nigérian en France, Bola Tinubu, trois mois seulement après celle d'Etat, est le symbole d'un possible repositionnement géopolitique entre Paris et les puissances anglophones africaines.

L'ultime visite intervient avant le sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, en Ethiopie, du 12 au 16 février. Qualifiée de « visite privée », cette étape parisienne revêt néanmoins une empreinte diplomatique majeure, au moment où Paris tente de redéfinir son influence en se tournant vers les puissances anglophones du continent africain. Dans un contexte national marqué par des défis économiques majeurs, une insécurité persistante due au terrorisme et une économie en recherche de diversification, Abuja cherche de nouveaux partenariats stratégiques. Après avoir perdu du terrain dans ses anciens bastions d'Afrique francophone, notamment au Sahel où les coups d'Etat militaires ont accéléré le rejet de la présence française, Paris mise désormais sur des partenariats stratégiques comme le Nigeria, première économie et pays le plus peuplé du continent. Le rapprochement entre Abuja et Paris dans la continuité de la visite d'Etat de Bola Tinubu en novembre est inédit. A Paris, le président nigérian doit rencontrer son homologue français, Emmanuel Macron, confirmant ainsi la volonté des deux pays d'approfondir leur coopération dans divers domaines, notamment la transition énergétique, la défense, l'éducation et l'innovation. Ce renforcement des liens intervient dans un contexte où la France cherche à compenser la perte de son influence au Sahel en consolidant ses relations avec des puissances africaines anglophones à forte croissance économique et à poids politique déterminant sur la scène continentale. Souvent

perçu comme une puissance pivot de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria joue un rôle crucial dans la sécurité régionale et l'intégration économique, précisément via la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Consciente de ce positionnement stratégique, Paris cherche ainsi à bâtir une relation plus pragmatique avec Abuja, en s'appuyant sur des intérêts communs en matière de lutte contre le terrorisme, de développement des infrastructures et d'échanges commerciaux. Bola Tinubu poursuivra son voyage en Ethiopie pour le sommet de l'UA. Son détour par la France illustre une réalité géopolitique nouvelle pour Paris, en quête de nouveaux relais d'influence. Cette approche suffira-t-elle à enrayer le déclin de son ancrage en Afrique?

perçu comme une puissance pivot de l'Afrique de l'Ouest, le Nigeria joue un rôle crucial dans la sécurité régionale et l'intégration économique, précisément via la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Consciente de ce positionnement stratégique, Paris cherche ainsi à bâtir une relation plus pragmatique avec Abuja, en s'appuyant sur des intérêts communs en matière de lutte contre le terrorisme, de développement des infrastructures et d'échanges commerciaux. Bola Tinubu poursuivra son voyage en Ethiopie pour le sommet de l'UA. Son détour par la France illustre une réalité géopolitique nouvelle pour Paris, en quête de nouveaux relais d'influence. Cette approche suffira-t-elle à enrayer le déclin de son ancrage en Afrique?

Noël Ndong

ELECTRICITÉ

Booster l'énergie renouvelable en 2025

La production record d'électricité à partir de sources renouvelables et à faible taux d'émission devrait répondre à la croissance de la demande mondiale au cours des trois prochaines années, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Les énergies renouvelables devraient produire plus d'un tiers de l'électricité mondiale en 2025, détrônant ainsi le charbon en tant que principale source d'approvisionnement électrique dans le monde.

Dans son rapport « Electricity 2024 analysis and forecast to 2026 », l'AIE souligne que ce tournant majeur va se confirmer en 2026, où les sources à faible teneur en carbone, c'est-à-dire les énergies renouvelable et nucléaire, devraient représenter 46% de la production mondiale d'électricité alors qu'elles n'en représentaient que 39% en 2023. À contre-courant de cette augmentation de l'offre d'électricité propre, la part des combustibles fossiles dans la production électrique mondiale devrait diminuer, passant de 61% en 2023 à 54% en 2026. C'est la première fois que ce chiffre passera sous la barre des 60%. Ce succès des énergies propres est le résultat direct des importants investissements effectués dans ce secteur, reflétant l'engagement des gouvernements et du secteur privé à soutenir la transition énergétique.

Cette tendance positive concerne surtout les pays développés (la Chine tout particulièrement) et certains pays émergents. Pour les autres régions, notamment l'Afrique, les progrès dans le développement des énergies renouvelables est à l'image des investissements qu'attire le secteur, très modestes. À titre de comparaison, la Chine a construit de nouvelles capacités photovoltaïques solaires à hauteur de 100 GW en 2022, ajoutant ainsi en seulement un an une capacité dix fois supérieure à celle de toutes les installations solaires photovoltaïques d'Afrique (11 GW).

N.Nd.

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci après:

Lieu de travail : OYO

•CAISSIER

Formation

- Niveau d'étude Bac minimum;
- Formation sur opérations de caisse;
- Formation en gestion des risques.

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

•Contrôleur conformité**Formation**

Bac+3/5 idéalement juridique avec une expérience significative dans le domaine juridique et ou contrôleur interne idéalement dans un environnement bancaire.

Compétences

- Forte culture du risque
- Rigueur
- Sens de l'éthique
- Réactivité
- Esprit pragmatique et méthodique
- Pédagogie
- Gestionnaire de liaison clientèle

Compétences

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles
- Avoir des connaissances en matière des produits bancaires;

caires;

Formation :

•Diplôme de Licence (Bac+3) ou supérieur, ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•CHARGE DES OPERATIONS INTERNATIONALES**Compétences**

- Avoir des connaissances en économie, gestion, banque, finance, commerce international
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation des changes en vigueur dans la CEMAC
- Avoir une bonne connaissance des textes réglementaires se rapportant à la LAB/LFT

Formation

•Avoir au minimum un niveau Bac+2 ou plus en économie, gestion, banque, finance

•VERIFICATEUR DE CAISSE**Compétences**

- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique ;
- Être rigoureux et méthodique
- Être disponible et avoir le sens du service
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse
- Être patient, courtois et avoir une écoute active
- Être soigneux et avoir des qualités rédactionnelles

Formation

•Diplôme de maîtrise (Bac+4) ou supérieur. Ceux qui étudient la finance, le droit, les mathématiques, l'économie, le management, les finances et la comptabilité comme spécialités sont prioritaires;

•Formation sur les opérations;

•Formation en gestion des risques.

NB: les candidatures sont à envoyer par voix électronique à l'adresse suivante: recrutecongolais@gmail.com. Le dernier délai de dépôt de candidature est fixé au 12 Février 2025 à 23h59.

•CHARGES DE CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES

Lieu de travail : BRAZZAVILLE

Compétences attendues

- Bonne connaissance des caractéristiques des services et des produits bancaires à destination des entreprises
- Bonne connaissance des techniques de financement et de l'analyse des risques financiers,
- Bonne connaissance du secteur économique congolais,
- Bonne connaissance de la réglementation bancaire, juridique, comptable et fiscale,
- Pratique indispensable de l'anglais pour la clientèle internationale,
- Bonne connaissance des techniques de négociation commerciale,
- Bonne connaissance des techniques de vente et de prospection.

Compétences comportementales - savoir-être

- Esprit d'adaptation,
- Faire preuve de capacités relationnelles et de communication,
- Savoir planifier et organiser sa charge de travail.

Compétences opérationnelles - savoir-faire

- Anticiper les besoins des clients et apporter une réponse adaptée aux attentes,
- Conduire et conclure un entretien commercial en face à face ou à distance,
- Conduire une démarche de prospection,
- Conduire une négociation commerciale,
- Détecter les risques financiers (fraude fiscale, blanchiment...),
- Rédiger des rapports d'activité,
- Savoir gérer les conflits avec les clients,
- Savoir gérer les situations d'urgence,
- Savoir tisser et entretenir un réseau de relations,
- Maîtriser les outils digitaux et les outils collaboratifs

Prérequis :

- Être au minimum titulaire d'un BAC + 3 en économie, gestion, finance ou droit,
- Avoir une expérience bancaire d'au moins 3 ans

DÉCOUVERTE

Des hommes d'affaires italiens visitent le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

En séjour de travail à Brazzaville, des hommes d'affaires italiens ont visité, le week-end dernier, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, une institution muséale devenue l'une des destinations incontournables de la ville capitale.

Conduits par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo en Italie, Henri Okemba, les hommes d'affaires italiens ont été replongés dans une partie de l'histoire du Congo. Ils ont suivi avec beaucoup d'attention, l'épopée du roi des Tékés, Makoko Ilôh 1er, liée entièrement à celle de Pierre Savorgnan de Brazza. Très émus de suivre cette histoire enrichissante qu'ils ont vivement saluée, les hommes d'affaires italiens ont félicité la directrice générale de ce mémorial, Béline Ayessa, pour la qualité du travail qu'elle accomplit au quotidien.

« C'est une très grande émotion de savoir que c'est un Italien qui a choisi de fonder Brazzaville et connaissant l'histoire, je suis très satisfaite. Cela a été une joie de savoir qu'il y a une dame avec un grand



Lors de la visite du mémorial/Adiac

cœur, qui a su raconter l'histoire avec amour dans les détails, je suis très honorée en tant que femme. Je suis convaincue que la diplomatie des cultures

menée par les femmes peut apporter une grande connaissance. Pour la première fois, je suis arrivée à Brazzaville et j'ai été accueillie d'une manière ex-

traordinaire. Cela me fait vraiment honneur et j'en suis fière », s'est réjouie l'une des visiteuses.

Après cette visite riche en découvertes historiques,

ces hommes d'affaires italiens ont quitté le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza avec un nouvel attachement à la ville de Brazzaville.

Bruno Zéphirin Okokana

FESTIVAL SLAMOUV 2025

Les candidats retenus désormais connus

Après l'appel à candidatures lancé par le comité directeur du festival international de poésie urbaine « Slamouv » en fin décembre 2024, les slameurs et slameuses retenus pour la 4^e édition de ce rendez-vous ont été officiellement dévoilés.

Les slameurs congolais qui prendront part à la quatrième édition du festival Slamouv sont Cardy Youelo, Aris slam, Black day slam, Isopi Mpa, Jorath, Candide slam, Jhon Brown, Totem slam, Mo Nkoussou. Un nom inattendu sur cette liste est celui de Jessy B, prix découvertes RFI 2023. Connue en tant que rappeuse, l'artiste entend-elle migrer vers du slam ? Ou prestera-t-elle en tant qu'artiste musicienne au Slamouv 2025 ? La réponse est à découvrir lors de cette fête des mots qui se tiendra du 10 au 12 avril sur le thème « Les racines et les ailes ».

Parmi les artistes venant d'ailleurs on compte Marie-Thérèse et Jean Gardy du Canada, Oser Electra de la République démocratique du Congo, La voix de l'orphelin du Gabon, Lola Cloquell de la France-Martinique, Bee Jo de la Côte d'Ivoire.



Lors de la précédente édition du festival Slamouv/DR

Comme lors de chaque édition, le festival Slamouv ce n'est pas uniquement des spectacles de slam. Au-delà c'est du réseautage, des conférences et aussi des formations. A cet effet, les organisateurs prévoient un atelier au profit des amoureux de la poésie, slameur ou slameuse en herbe en vue d'approfondir leurs connaissances. La formation est gratuite mais uniquement sur inscription au plus tard le 20 février. La formation se déroulera avant l'ouverture du festival et ce, durant trois jours, soit du 7 au 9 avril.

En parallèle, un appel à exposition est également lancé jusqu'au 15 février à l'endroit des créateurs qui souhaitent mettre en vitrine leur génie et leur talent. A ce propos, les organisateurs exigent des créateurs des œuvres qui reflètent le thème de cette édition.

Merveille Jessica Atipo

GOMA

Le Dr Mukwege insiste sur l'application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba

Face à la situation sécuritaire alarmante en ce moment en République démocratique du Congo (RDC), le Dr Denis Mukwege réitère son appel à la mise en œuvre des recommandations de l'Accord-cadre de la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, dit Accord-cadre d'Addis-Abeba, signé le 24 février 2013 par onze pays.

Le prix Nobel de la paix 2018 s'est exprimé dans un message de condoléances et de soutien à la population publié la nuit du 3 février intitulé « Arrêtez le massacre des Congolais, la paix est possible ». Il qualifie les dernières tueries perpétrées à Goma d'une horrible boucherie humaine. Ce qui vient alourdir les statistiques de plus de six millions de personnes tuées depuis trois décennies dans ces guerres sans fin imposées au peuple congolais.

Candidat à l'élection présidentielle de 2023, Denis Mukwege dit n'avoir cessé, depuis des décennies, d'alerter et de mobiliser l'opinion internationale sur l'urgence d'imposer la paix en RDC et dans la région des Grands Lacs africains, mais en vain. Comparée à



Dr Denis Mukwege

l'intervention de l'Occident dans la guerre de l'Ukraine, regrette-t-il, celle du Congo est une guerre négligée et les vies congolaises n'ont objectivement pas de valeur suffisante pour mériter une attention.

Deux poids deux mesures

Une fois de plus, il renseigne que la communauté internationale ne dira pas qu'elle ne savait pas.

Car depuis des années, des rapports de l'Organisation des Nations unies (ONU) pointent du doigt la responsabilité du Rwanda dans l'organisation et la conduite de ces guerres. Mais à ce jour, rien de significatif n'a été fait pour arrêter ces graves violations du droit international et humanitaire. Il souligne qu'au contraire, l'Union européenne et plusieurs pays

occidentaux ont maintenu leur coopération avec le Rwanda.

« C'est la politique de deux poids deux mesures et de l'humanisme à deux vitesses que nous avons décriée et dénoncée à plusieurs reprises », lâche Mukwege, qui insiste sur l'urgence à couper l'aide militaire et financier au Rwanda et de lui imposer des sanctions économiques.

Pour cette raison, « l'Homme qui répare les femmes » violées victimes des guerres dans l'Est congolais exige l'application de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba rejoint par le Kenya et le Soudan le 31 janvier 2014, ainsi que l'ONU, l'Union africaine, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Communauté de

développement d'Afrique australe.

Le Dr Denis Mukwege renseigne être en ce moment en Europe pour sensibiliser les gouvernants, les institutions internationales, les entreprises et les organisations de la société civile à l'intérêt de l'approvisionnement licite, pacifique et gagnant-gagnant des ressources naturelles dans une optique du « Business for peace ». Il condamne vivement le silence complice et l'inaction de la communauté internationale et appelle le peuple congolais à l'unité autour de la paix au travers des initiatives de la Conférence épiscopale nationale du Congo, de l'Église du Christ au Congo et d'une conférence internationale sur la paix.

Martin Engimo

AVIS DE MARCHÉ

PROJET N° : NDICI-AFRICA/2022/438-737

MARCHÉ N° : COG 1018PROFPO - CO - 05022025 - TRAVAUX TSIEMÉ ET DJOUÉ

INTITULE DU MARCHÉ : Travaux d'extension/restructuration des Commissariats Centraux de Police de LA TSIEME (LOT 1) et de DJOUE (LOT 2) en République du Congo, Brazzaville.



Projet financé par l'UNION EUROPEENNE



Programme d'appui à la professionnalisation de la Police congolaise

PROCEDURE : OUVERTE LOCALE

INTITULÉ DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE CONGOLAISE ET A LA MISE EN PLACE DE COMMISSARIATS PILOTES. **POLICE+ FINANCÉ PAR L'UNION EUROPEENNE**

POUVOIR ADJUDICATEUR : CIVIPOL. 9 rue Notre Dame des Victoires Paris 75002 France et Brazzaville centre, quartier Camp Clairon, Bâtiment A, Résidence STELA, 2e étage, Appartement n° A 10D - Tel: (+242) 04.461.64.27.

Description du marché : le marché a pour objet des travaux d'extension et de restructuration des Commissariats Centraux de Police de La TSIEME et de DJOUE en République du Congo, Brazzaville.

Date limite de soumission : avant le 28 mars 2025 à 12h00

Validité des offres : les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date prévue de commencement des travaux : dès la signature du contrat

Durée maximale des travaux : 9 mois, incluant un mois de préparation, à compter de la signature du contrat.

Langue du marché et des offres : français

Nombre et intitulés des lots :

La procédure d'appel d'offres est fractionnée en lots :

Numéro de lot / Description du lot

1 / Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de Police de LA TSIEME

2 / Travaux d'extension/restructuration du Commissariat Central de DJOUE

Les soumissionnaires peuvent proposer des offres pour un ou les deux lots, chaque lot étant indivisible et formant un marché distinct. Les offres partielles ne sont pas acceptées.

En cas de succès sur plusieurs lots, un marché global peut être conclu, incluant les rabais proposés. L'attribution se fait lot par lot, mais une solution globale avantageuse peut être choisie par CIVIPOL en fonction des rabais consentis.

REUNION D'INFORMATION ET/OU VISITE DE SITE : pour chaque lot, une visite obligatoire de site sera organisée entre les 18 et 25 février 2025. Les bénéficiaires de la visite devront obligatoirement être annoncés par CIVIPOL auprès de la Police Nationale. Tous les soumissionnaires recevront, pour attester de leur participation, un certificat de visite de site.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

Capacité économique et financière minimale du candidat :**1. Capacité économique et financière minimale :**

1. Pour un lot unique : un chiffre d'affaires annuel minimum de 1 million d'euros, au cours des trois dernières années,
2. Pour deux lots : un chiffre d'affaires annuel minimum de 1,5 million d'euros, au cours des trois dernières années,
3. En cas de co-traitance, le chiffre d'affaires annuel des deux entreprises pourra être cumulé.
4. Le soumissionnaire devra fournir les justificatifs nécessaires, tels que des bilans financiers certifiés ou tout autre document officiel pertinent.

Capacité technique et professionnelle minimale :

5. Pour chaque lot, le soumissionnaire devra justifier d'au moins deux (2) projets réalisés au cours des trois dernières années, dont la nature, le montant et la complexité sont

similaires aux travaux concernés par l'offre.

6. Le maître d'œuvre / ouvrage se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale des projets concernés, signés par les maîtres d'œuvre ou maîtres d'ouvrage.

7. Le soumissionnaire devra joindre les certificats de bonne exécution des travaux, délivrés par les maîtres d'ouvrage concernés.

Élimination des candidats :

Tous les soumissionnaires qui ne répondent pas aux niveaux minimaux de capacités économiques, financières, techniques, ou professionnelles seront éliminés.

CRITERES D'ATTRIBUTION : le seul critère d'attribution sera le prix : l'offre économiquement la plus avantageuse est l'offre conforme aux exigences techniques dont le prix est le plus bas.

Les offres devront être libellées en euros.

SOUMETTRE UNE OFFRE. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur demande aux adresses électroniques suivantes : angulo.m@civipol.fr et herve.lepenec@experts.civipol.fr. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.



INTERVIEW

Tony Cassius Bolamba : « La RDC doit continuer à exiger le retour de la paix »

Acteur politique majeur toujours enclin à apporter son expérience dans la conduite des affaires de l'Etat, l'ex gouverneur de l'Equateur et ancien candidat à la présidentielle de décembre 2023 suit avec un intérêt accru les péripéties à l'Est du pays marquées par la prise de Goma par le M23. Dans un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, Tony Cassius Bolamba analyse froidement lesdits événements et leurs implications diplomatiques, militaires, économiques et sociales. Chantre de la paix, il exhorte ses compatriotes à plus de solidarité et de cohésion en ces temps de crise qui requièrent des uns et des autres une prise de conscience patriotique. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (LCK) : Les rebelles du M23 et leurs soutiens rwandais ont fait incursion dans la ville de Goma dont ils contrôlent une grande partie. Qu'elle peut être la base de leurs revendications ?

Tony Cassius Bolamba (T.C.B.): Je pense que leurs revendications étaient traitées à Nairobi, au Kenya, et suis très triste de cette reprise des hostilités. Je ne saurais pas encore totalement me prononcer à ce sujet mais je reste optimiste que la paix reviendra.

L.C.K.: Quelle peut être l'attitude des autorités congolaises face à cette énième prise de Goma ?

T.C.B. : Elles doivent avoir le sang froid et voir comment réparer ce qui est arrivé !

L.C.K. : Peut-on déjà conclure à l'échec du front diplomatique étant entendu que sur le terrain, les affrontements se poursuivent sur fond de la passivité onusienne ?

T.C.B. : En diplomatie rien n'est statique. Nos deux pays, la République démocratique du Congo et le Rwanda doivent continuer de parler. Le processus de Luanda existe encore, un comité peut être mis en place pour soutenir le président angolais, João Lourenço, dans sa mission. Pour leurs expériences de

militaires et leurs approches dans les situations de conflits en Afrique, les présidents Denis Sassou Nguesso et Yoweri Museveni peuvent se joindre au Comité pour épauler le président angolais.

L.C.K. : Cette guerre est ponctuée par la désinformation sur les réseaux sociaux. Comment contrer l'influence qu'exerce actuellement le Rwanda sur le front numérique ?

T.C.B. : Ce n'est pas en coupant la connexion de certains réseaux sociaux en République démocratique du Congo que nous gagnerons la guerre numérique.

L.C.K. : Quel narratif le gouvernement peut-il développer aujourd'hui pour sensibiliser et remonter le moral des troupes au front ?

T.C.B. : Il n'y a pas de narratif à développer pour motiver des troupes au front, il y n'a que de conditions de vie des troupes à améliorer pour les motiver.

L.C.K. : Qu'est-ce qui, d'après vous, peut expliquer les contre-performances séquentielles des FARDC/Wazalendos ?

T.C.B. : N'étant pas dans le centre des opérations, il m'est difficile de répondre à cette question.

L.C.K. : La RDC a rompu ses relations diplomatiques



avec le Rwanda. Pensez-vous que cette décision soit justifiée, opportune et responsable ?

T.C.B. : Je reste convaincu que l'harmonie reviendra!

L.C.K.: Washington, Londres et Paris ont exhorté leurs ressortissants à quitter Goma en raison de l'escalade des violences. Comment analysez-vous cette situation ?

T.C.B. : Ce sont leurs ressortissants! A nous les Congolais et les Rwandais, je dirai le peuple africain en général, de comprendre que nous sommes Africains et notre sort est entre nos mains pour l'avenir de notre continent.

L.C.K.: Lors de la marche du 28 janvier dernier à Kinshasa, les manifestants ont vandalisé certaines ambassades dont celles de la France, de l'Ouganda et du Rwanda. Quelle est votre lecture de ces faits ?

T.C.B. : En période de crise, les autorités doivent éviter des mots des maux. Dire que si le Conseil de sécurité échouait c'est la rue qui s'en chargera n'était pas judicieux de la part de madame la ministre des Affaires étrangères. Mais je la comprends, c'est la première fois qu'elle fasse face à une grande responsabilité et malheureusement en situation de crise. La diplomatie ne se fait pas avec des émotions. Avec tout ce qui s'est passé, qui prendra la responsabilité ?

L.C.K. : Cette situation ne peut-elle pas avoir une incidence négative sur les relations diplomatiques entre la RDC et les Etats dont les ambassades ont été ciblées ?

T.C.B. : La convention de Vienne répondra !

L.C.K. : Entre temps, le silence des cadres de l'Union sacrée et des leaders de l'opposition étonne...

T.C.B. : Nous traversons une situation qui doit nous rassembler.

L.C.K. : Comment entre-

voyez-vous la suite des événements ?

T.C.B. : Nous continuerons de rechercher des solutions pour que la paix revienne.

L.C.K. : Qu'est-ce que la RDC peut exiger des Nations unies comme sanctions envers le Rwanda ?

T.C.B. : La RDC doit continuer à exiger le retour de la paix.

L.C.K.: Que conseillez-vous au chef de l'État, Félix Tshisekedi, dans le contexte trouble que vit actuellement son pays ?

T.C.B. : Comme dit le jour de la proclamation des résultats de la présidentielle, le 31 décembre 2023 au Centre Bosolo de la Commission électorale nationale indépendante, il est le président de tous les Congolais, pas d'un groupe de gens qui ont pris le pays en otage au détriment de la population. Que le président nous rassemble !

L.C.K.: Votre mot de la fin...

T.C.B. : Devant cette situation de crise, nous devons être solidaires entre nous, nous devons nous soutenir les uns et les autres. Que tout Congolais, partout où il se trouve, utilise tout moyen en sa possession pour que la paix et l'harmonie puissent régner dans la cité congolaise et africaine. J'ai dit !

Propos recueillis par Sylvain Andema

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



ELECTRICITÉ

Le chef de l'Etat appelé à ne pas promulguer la loi modifiée du secteur

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) fait part de sa surprise et de son inquiétude d'apprendre que les acteurs majeurs du secteur de l'électricité n'ont pas été impliqués de manière formelle dans le processus de revisitation de la loi n°14/011 du 17 juin 2014 relative, telle que modifiée et complétée par la loi N°18/031 du 13 décembre 2018.

Le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité de la République démocratique du Congo (RDC), selon la Corap, a fait adopter, lors du Conseil des ministres du 24 janvier dernier, une proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité, telle que modifiée et complétée par la loi n° 18/031 du 13 décembre 2018.

Certes, a relevé cette structure dans son communiqué publié le 3 février, la proposition intègre quelques aspects importants qui ont été scandaleusement omis dans la loi relative au secteur de l'électricité, comme le besoin de développer les autres formes d'énergies renouvelables ou encore d'élaborer une stratégie sur la transition énergétique. Mais, la Corap a estimé toutefois que ladite loi ne reflète pas toujours les préoccupations essentielles des acteurs impliqués dans ce secteur. « Lors de la deuxième édition du Forum national de la société civile sur l'énergie, les acteurs multisectoriels ont procédé à une évaluation des dix ans de mise en œuvre de la loi n° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité, puis ont adressé des recommandations claires sur les priorités de la réforme, que le ministre n'a pas prises en compte dans sa démarche », a indiqué cette association.

Des questions essentielles



Une vue de la salle lors de la deuxième édition du Forum national sur l'énergie/DR

Pour la Corap, en effet, il y a des questions fondamentales qui sont essentielles à ce stade. Elle se demande notamment où est-ce que l'on est avec le portage politique de la politique nationale énergétique, alors que la modification en cours de la loi devait s'inspirer de cette politique censée donner une vision du secteur et des orientations stratégiques. La Corap veut également savoir pourquoi prévoir la création de deux nouvelles institutions dans la loi, alors que la dernière étude diagnostique du secteur de l'électricité avait prouvé qu'il était plutôt nécessaire de réorganiser les institutions existantes plutôt que d'en créer d'autres.

Notant que la fiscalité demeure l'un des plus grands défis bloquant le développement du secteur de l'électricité en RDC, la Corap se demande pourquoi ne pas mettre un accent particulier sur cette problématique dans cette réforme en développant des articles clairs. « Pourtant, les efforts consacrés à la création de nouvelles institutions auront un impact sur l'augmentation des taxes », a-t-elle souligné. Dans ses préoccupations, la Corap se demande pourquoi l'accent n'est-il pas également placé sur le renforcement des capacités des acteurs étatiques et non étatiques au niveau national et décentralisé, pour favoriser un

développement harmonieux du secteur de l'électricité.

Soulignant que la loi ne prévoit pas de mécanismes clairs pour indemniser les communautés locales impactées par des projets de développement des infrastructures énergétiques en RDC, la Corap regrette que les modifications proposées ne tiennent pas compte de cet aspect. « Pourquoi la loi ne prévoit-elle pas de mécanisme formel pour la planification énergétique intégrée périodique, qui rendrait obligatoire la planification à tous les échelons, du niveau local au national ? Que prévoit la loi pour renforcer les mécanismes de mobilisation des financements publics et privés,

et pour les garanties que doit donner l'État pour rassurer, encourager et sécuriser les investissements (surtout congolais) dans le secteur de l'électricité ? » autant des questions posées par la Corap.

Tenant compte de ces considérations, elle exhorte le chef de l'État à ne pas promulguer la proposition de loi n° 14/011 du 17 juin 2014 relative au secteur de l'électricité, telle que modifiée et complétée par la loi n° 18/031 du 13 décembre 2018. La plateforme encourage, par ailleurs, la mise en place d'une commission ad hoc impliquant les différentes parties prenantes afin d'harmoniser le texte et d'adopter une loi consensuelle.

Lucien Dianzenza

JUSTICE MILITAIRE

Un mandat d'arrêt international lancé contre Corneille Naanga

Alors qu'il est déjà sous condamnation d'une peine de mort prononcée le 8 août 2024 par par la Cour militaire de Kinshasa, Corneille Naanga, actuellement en rébellion sous la casquette du M23, vient d'écopier d'un mandat d'arrêt international. Celui-ci a été lancé le 5 février par l'Auditorat militaire supérieure de Kinshasa/Gombe.

L'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante, devenu chef du mouvement terroriste Alliance fleuve Congo (AFC) peut être arrêté partout où qu'il se trouve et conduit auprès des autorités compétentes pour exécution de la peine qui lui est infligée. Plusieurs griefs sont mis à sa charge, notamment son alliance avec des groupes armés dont le M23 ainsi que son allégeance au régime rwandais.

Nommé coordonnateur de tous les mouvements rebelles contre le pouvoir de Kinshasa, Corneille Naanga a été reconnu coupable de crimes de guerre, de haute trahison et de participation à un mouvement insurrectionnel. Il est également tenu responsable des mas-



Corneille Naanga

sacres commis sur la population des territoires de Rutshuru et Masisi, dans la province du Nord-Kivu, en février 2024. Dans la foulée, la justice militaire a également émis un autre mandat d'arrêt à l'encontre de Jean-Jacques Mamba Kabamba, actuellement en Belgique, pour crime de guerre. Membre de l'AFC et de sa branche armée, il est poursuivi pour des homicides intentionnels, tortures et traitements inhumains, attaques contre des habitations civiles et actes de violence dirigés contre la population civile. Les faits à sa charge remontent à mai 2024 à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, précisément sur le site de déplacés internes de Lushagala.

Sylvain Andema

PROVINCE DE LOMAMI

Un journaliste interpellé à Mwene Ditu

Ally Clovis Kaseba, journaliste et directeur des programmes à Radio Nsenda Muana (RSM), station communautaire émettant à Mwene-Ditu, à 230 Km de Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami, a été interpellé le 4 février au bureau du commissaire urbain de la police nationale congolaise, alors qu'il répondait à une invitation.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a exprimé son indignation suite à l'interpellation d'Ally Clovis Kaseba. «Il a été entendu sur procès-verbal par un officier de police judiciaire qui l'a accusé d'avoir commis un délit de presse, principalement des imputations dommageables à l'endroit de M. Gérard Tshibanda, maire de la ville», a expliqué l'Observatoire.

Selon lui, cette accusation est consécutive à la diffusion en janvier derniers sur les antennes de RSM d'une série d'émissions incriminant le maire de Mwene-Ditu sur plusieurs sujets d'actualité



Ally-Clovis KASEBA

de la ville. «Lors du journal parlé du 29 janvier 2025 présenté successivement par les journalistes Prince Lulamba et Maleka Wa Tshibangu, quelques habitants de Mwene-Ditu ont émis des critiques sur le bilan mitigé du maire

depuis son entrée en fonction le 13 mars 2023», a poursuivi l'Olpa.

Le journaliste, a-t-il précisé, a été présenté au maire pendant quelques minutes avant d'être écroué au cachot du commissariat à la mairie. Tout en condamnant la procédure ayant conduit à son interpellation, l'Olpa relève que ceci constitue une atteinte à la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il exige la libération immédiate et inconditionnelle de ce journaliste.

...Tout en condamnant la procédure ayant conduit à son interpellation, l'Olpa relève que ceci constitue une atteinte à la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Lucien Dianzenza

MERCATO D'HIVER

Meschak Elia signe à Nantes, Warren Bondo s'engage avec Milan AC

La fin du mercato hivernal est intervenue le 3 février en Europe. Des mouvements sont à signaler du côté des joueurs congolais.

D'emblée, l'on annonce l'arrivée de l'ailier international Meschak Elia Lina (27 ans) en Ligue 1 française. Le joueur de Young Boys de Berne, en Suisse (ancien du Tout Puissant Malembe), va en prêt avec option d'achat au FC Nantes pour les six mois à venir, indique le quotidien sportif français L'Equipe. Trois millions d'euros, c'est le montant du prêt.

En difficulté cette saison (14e de Ligue 1 française avec 21 points), le club les canaris compte 24 buts en 20 matches de D1 française, soit une moyenne de 1,2 but par match. Avec 43 buts en 197 matches de 2020 à 2025 dans Young Boys de Berne, le Congolais va donc apporter sa vitesse sur les côtés afin que le club assure son maintien. Elia a déjà eu sa première séance d'entraînement avec ses nouveaux coéquipiers. Il arrive quelques mois après le départ de son coéquipier en sélection congolaise, Samuel Moutoussamy, pour la Turquie.

Un autre transfert concluant, c'est la venue du jeune milieu défensif Warren Bondo à la prestigieuse AC Milan, en provenance de Monza, un autre club Calcio (D1 italienne). Le jeune joueur qui a déjà une expérience du foot transalpin avec Monza et Reggina 1914 a coûté 10 millions d'euros aux Rossoneri. Suivie par le sélectionneur Sébastien Desabre pour intégrer les Léopards A de la RDC, cette pépite de 21 ans, ancien international français dans les équipes d'âge, a joué à Nancy-Lorraine avant de prendre la route d'Italie. Il arrive au Milan AC pour pallier le départ de l'Algérien Ismaël à l'Olympique de Marseille. En Angleterre, le milieu international congolais Pelly-Ruddock Mpanzu s'est engagé avec Rotherham United, club de D3 anglaise, au terme d'un accord de prêt jusqu'à la fin de la saison. Icône de Luton Town, il fut l'un des artisans de la montée du club en Premier League pour la première



Meschak Elia va découvrir la Ligue 1 française DR

fois, avant de redescendre en Championship. Il va donc finir la saison à Rotherham United. Luton Town a écrit ceci sur son site web officiel à propos de ce transfert : « Notre joueur le plus ancien, Pelly, se rend dans le South Yorkshire pour le reste de la saison après avoir été limité à un seul départ en championnat pour les Hatters cette saison ». L'ancien joueur de West Ham a fait 412

apparitions sous les couleurs de Luton Town depuis son transfert en novembre 2013, marquant 23 buts. Mpanzu a gravé son nom dans le livre d'or chez les Hatters.

Il y a également eu du mouvement des joueurs en République démocratique du Congo et en Afrique au cours du mercato. Récemment éliminée de la phase des groupes de la Ligue des champions, l'AS Maniema

Union a conclu, le 1er février, un transfert avec la formation d'AS Sonabel Ouagadougou (Burkina Faso), avec l'arrivée de l'avant-centre Aboubacar Traoré. Le buteur burkinabé a signé pour trois saisons au club de Kindu, tuteuré par le général Amisi Kumba Tango Four, qui renforce son effectif pour la suite du championnat de la Ligue nationale de football. Aboubacar Traoré a été un grand artisan de la qualification des Étalons locaux pour le prochain Championnat d'Afrique des nations en août prochain avec un but contre la Côte d'Ivoire.

L'ancien joueur de Rangers et de V.Club de Kinshasa, Jésus Moloko Ducape, rejoint officiellement la formation d'Espérance Sportive Mostaganem (D1 Algérie), en provenance de Diyala Sports Club (D1 Irak). Passé par Young Africans de Tanzanie et Al Sadaqa en Libye après son départ du pays, Jésus Moloko Ducape revient donc sur le continent, après une période assez délicate en Irak. Il va apporter de la percussive dans l'attaque du club algérien.

Martin Engimo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, quart de finale de la Coupe

Chrislain Matsima, titulaire, et Augsburg sont éliminés sur le terrain de Stuttgart (0-1). La formation bavaroise va désormais se consacrer au championnat (12e avec 12 points d'avance sur la zone rouge).

France, 8e de finale de la Coupe

Angers l'emporte à Strasbourg 3-1. Melvin Zinga était titulaire dans les buts et a été solide, à l'image de son arrêt en toute fin de rencontre.

Dilane Bakwa, qui soigne une entorse du genou, n'était pas dans le groupe.

Sans Bradley Locko, convalescent, Brest se qualifie à Troyes (2-1).

Suisse, 22e journée, 1re division

Buteur le week-end dernier, Morgan Poaty se mue en passeur décisif lors du match nul de Lausanne sur le terrain des Grasshoppers de Zurich (2-2). Le latéral gauche, titulaire pour la 21e fois de la saison, a donné le but du 2-2 à Oviedo après un raid entre quatre défenseurs et un petit pont sur Paskotsi (87e min). En toute fin de match, il tire un bon coup-franc prolongé jusqu'au deuxième poteau et qui aurait pu profiter à Mouanga, un peu court pour reprendre.

Remplaçant, le défenseur central est entré à la 69e minute, à 1-1.

Dans le derby du Rhône entre Sion et Genève, le Servette rapporte un point (3-3). Titulaire, Bradley Mazikou a mal débuté son

match avec une passe en retrait dangereuse qui amène le corner de l'ouverture du score de Sion (13e min). Plus inspiré à la 1a 53e minutr sur l'action du 2-2, lorsqu'il lance Antunes après un beau mouvement à trois avec Crivelli.

Au classement, le Servette et Lausanne sont respectivement 4e et 5e avec 33 et 32 points.

Israël, 21e journée, 1re division

L'Hapoel Haïfa perd trois points face à un concurrent direct, le Maccabi Netanaya (1-3). Titulaire dans l'axe, Fernand Mayembo est impliqué sur les trois buts adverses : une tête plongeante au lieu d'un pied dur sur le premier but adverse, une erreur de marquage sur le second et un duel perdu sur le troisième. Il y a des jours, comme ça...

L'Hapoel reste 5e, avec seulement deux points d'avance sur son bourreau.

Italie, 23e journée, 1re division

Cagliari chute à domicile face à la Lazio (1-2) et ne compte plus qu'un point d'avance sur la zone de relégation. Titulaire, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 88e.

Roumanie, 24e journée, 1re division

Quatrième match consécutif hors du groupe pour Herman Mousaki, absent lors du revers du Petrolul à Farul (1-2).

Depuis son arrivée le 4 septembre, l'ancien Caennais n'a pris part qu'à douze matches (10 en championnat, deux en coupe) pour un total de 482 minutes de jeu.

Camille Delourme

EN MÉMOIRE DE



**Aimé Jean-Marie Claude
LOEMBHET**

13 Septembre 1953 - 22 Janvier 2025

Les clans NGOUELA, TCHIBANA, MVA et BINANGA, dans leur immense tristesse, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de Aimé Jean-Marie Claude LOEMBHET, ancien Secrétaire Général des mairies de Mvoumvou et Ngoyo à Pointe-Noire, survenu le 22 /01/2025 en France.

Programme des obsèques :

Lundi 3 février : Cérémonie de levée de corps au Centre Hospitalier de Le Mans (10h-12h)

Mercredi 5 février : Arrivée de la dépouille mortelle par vol Air France à l'aéroport international A. Neto Pointe-Noire à 6h15

Jeudi 6 février : Dernière veillée au domicile de l'illustre disparu sis au quartier Tchiali (2e rue à gauche après la boulangerie).

Vendredi 7 février :

- o 09 h 00: Levée de corps à la morgue de Pointe-Noire;
- o 09 h 30: Arrivée au domicile puis recueillement ;
- o 15 h 00: Départ pour Hinda;
- o 17 h 00: Début de la dernière veillée à la résidence secondaire

Samedi 8 février :

- o 11 h 00: Messe de requiem à domicile ;
- o 13 h 00: Inhumation sur les terres de ses ancêtres au cimetière familial à Hinda

Dimanche 9 février : Retour à Pointe-Noire et fin de la cérémonie.

« Dieu a donné, Dieu a repris, qu'il l'accueille avec amour dans son royaume »

REMERCIEMENT



Antoinette Otoumou, Cécile Eboura, Stanislas Okassou, Patrick Okemba Ndokou, la famille Ndokou et enfants remercient tous ceux qui ont œuvré, contribué et participé à la réussite de l'enterrement de leur fils, cousin, oncle, père et grand-père Jean-Louis Ndokou dit « Bob du Pont » décédé le 1er février, à Impfondo dans le département de la Likouala et inhumé le 3 février 2025, à Makoua (Cuvette). Il s'agit particulièrement de « Makoua Solidarité » d'Impfondo, du responsable de la station-service Puma d'Impfondo ainsi que les filles et fils du quartier Bonga (Ebongo) à Makoua. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre sincère reconnaissance pour leur apport.

Que son âme repose en paix !

La famille

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2025

La Fédération des MUCODEC informe les sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) des Caisses Locales sur l'ensemble du réseau, prévues du 17 février au 3 mars 2025.

Les sociétaires sont invités à se rendre dès maintenant dans leurs caisses locales respectives pour retirer leurs convocations. Cependant, en raison du nombre limité de places disponibles, seuls les premiers sociétaires à effectuer cette démarche pourront assister aux sessions.

Ci-dessous, le calendrier des AGO des caisses locales du réseau MUCODEC :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Moungali	17 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mouana-nto	21 février 2025	14 heures	Salle polyvalente de Saris
Mossaka	17 février 2025	14 heures	Salle de la mairie	Kinkala	22 février 2025	10 heures	Salle du Conseil Départ.
Tchikobo	17 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR	Djambala	22 février 2025	14 heures	Salle de la sous préfecture
Mouyondzi	17 février 2025	14 heures	Maison Commune	Nkayi	22 février 2025	14 heures	Salle polyvalente de Saris
Poto-Poto	18 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC	Talangaï	24 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC
Oyo	18 février 2025	14 heures	Salle de la CRF	Owando	24 février 2025	14 heures	Salle de l'ENI
Grand - marché	18 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR	Fond Tié-tié	24 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR
Madingou	18 février 2025	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Ouenzé	25 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC
Plateau des 15 ans	19 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC	Makoua	25 février 2025	14 heures	Salle du Cercle Culturel
Ewo	19 février 2025	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Tchimbamba	25 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR
Tié-tié Centre	19 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR	Makélékélé	26 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	19 février 2025	14 heures	Salle de la mairie	Ngombé	26 février 2025	18 heures	Siège du Comité du village
CCF	20 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mvou-mvou	26 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR
Boundji	20 février 2025	14 heures	Salle de la Mairie	Bacongo	27 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	20 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR	Ouessou	27 février 2025	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Dolisie	20 février 2025	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza-centre	28 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	21 février 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC	Pokola	28 février 2025	17 heures	Salle de la Mairie
Gamboma	21 février 2025	14 heures	GEG de Gamboma	Mindouli	1 ^{er} mars 2025	14 heures	Salle Sir MOUG
Centre-ville PNR	21 février 2025	14 heures	Direction régionale PNR	Tsiémé	03 mars 2025	14 heures	Fédération des MUCODEC
				Impfondo	03 mars 2025	14 heures	Salle du Conseil Départ.

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous !

SOLUTION :
Le mot-mystère est : CAPHARNAÛM

F	A	A	R	R	M					
M	A	L	L	A	R	M	E	A	P	I
R	I	C	I	N	P	E	T	A	S	
E	C	L	O	S	P	E	P	I	N	S
E	L	O	N	G	A	T	I	O	N	
T	U	I	L	E	R	I	E	S	E	N
S	P	I	A	R	R	O	S	A	I	
R	E	U	S	S	I	E	D	O	U	X
T	E	E	S	G	E	L	O			
I	C	I	I	S	S	U	D	O	N	
H	E	N	D	A	Y	E	A	N		
M	E	N	E	E	D	R	E	S	D	E
N	U	S	I	N	E	R	E	R		
K	I	E	V	L	E	R	I	E	N	
L	U	E	S	Y	N	A	P	S	E	

V	E	R	G	E	A	L	E	A
A	P	I	U	R	N	E	R	
L	I	E	S	S	E	U	N	E
Q	U	E	J	U	R	E		
E	U	R	O	P	E	R	E	R
T	E	U	L	T	R	A	A	
R	O	L	E	I	A	S		
E	S	T	B	A	Z	A	R	
P	A	L	E	T	R	I	T	
P	I	G	E	L	A	C	A	I
A	E	C	R	A	N	S	A	
P	U	O	A	S	I	S	R	
A	V	A	N	T	S	U	I	E

• SOLUTION DE LA GRILLE N°638 •

2	7	5	6	1	3	8	4	9
4	6	1	2	8	9	5	3	7
3	8	9	7	4	5	6	2	1
1	4	6	8	9	2	3	7	5
8	5	3	1	7	6	4	9	2
7	9	2	3	5	4	1	8	6
6	2	4	9	3	1	7	5	8
9	3	7	5	6	8	2	1	4
5	1	8	4	2	7	9	6	3

• SOLUTION DE LA GRILLE N°647 •

7	2	9	6	4	5	8	1	3
6	8	4	2	3	1	5	7	9
1	3	5	8	7	9	4	6	2
5	1	8	3	9	6	2	4	7
3	4	6	7	8	2	9	5	1
2	9	7	1	5	4	6	3	8
8	5	1	9	6	3	7	2	4
9	6	3	4	2	7	1	8	5
4	7	2	5	1	8	3	9	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°123

- 2 LETTRES**
AU - CD - ET - LA - NA - OC - OR - TA - VA
- 3 LETTRES**
CEP - EST - ILE - LES - SET - USA
- 4 LETTRES**
ABBE - AEDE - CIRE - GAIN - LAIC - LEVE - NIDS - OEUF - REPU - TIAN - TOPO - TRIS - TURF - VRAC
- 5 LETTRES**
ACERE - ANNEE - BANJO - ETOLE - EVEIL - OSIER - PASSE - PHARE - RETRO - TACHE - TACTS - USINE
- 6 LETTRES**
ARPEGE - COTRES - CREOLE - ECLAIR - OTARIE - RADOUB - RITUEL - ROMAIN

MER DES BALKANS HORRORNE DU STRESS	PIEDS DE VIGNE DIPLOMES	PUBLIE AGE DE PIERRE	CERCUELS ARTICLE	TOUCHE	Eclope
					GROS AVION
APERÇU ONCLE DE DONALD				MUSIQUE D'ALGERIE FABRIQUE	
			HISTOIRE SURVAIT A LA TRACE		
OR DU CHIMISTE TUA LES MICROBES	ENLEVEMENT	DECHET DE CURSINE LONGUEUR EN CHINE			
				ABSORBE BÉTYSE	
RENARD POLAIRE BECOUQUEREL				LOYERS PASSER SA VIE A DORMIR	
	ACIDE JUSQU'A 7 AMONDIRS	POISSONS EN SURPÊCHE CHEF EN CURSINE			QUADRUPÈDES
PEAU ROUGE FEMME DE CONTE					DECORERA
	PRESQU'ILE BRETONNE COLONIE				
POISSONS EN SURPÊCHE	SALMONDE RISQUEZ			COLÈRE DU PASSE SERVICE DE CARTES	
			BROUTILLES		
PAS MOELLEUX MUSIQUE EN BOUTE		NU-PIED ACADEMIE		SUIT LE TITRE DIVISION DU METRE	
			SEPIA		
RELUQUER					FERME EN PROVENCE

F	I	G	U	R	I	N	E	D	R	A	V	A	B	K
E	T	O	T	N	E	I	B	M	U	G	U	E	T	P
G	R	I	G	O	U	T	O	P	A	Z	E	E	E	R
N	A	T	E	G	A	R	F	U	A	N	L	R	N	E
N	O	H	O	A	O	E	N	R	O	C	I	B	I	V
A	R	B	E	P	N	B	A	V	Y	L	B	M	T	O
R	D	O	M	R	A	I	E	C	E	L	U	O	U	T
V	R	N	O	A	E	L	M	L	U	R	L	U	O	R
A	E	C	A	H	J	S	S	C	I	K	O	F	R	I
L	I	D	C	R	U	C	I	A	L	N	V	L	T	V
L	L	E	O	B	E	O	H	E	L	I	C	E	E	I
I	E	M	I	G	L	V	C	N	A	B	U	A	H	A
R	B	R	P	E	M	E	S	P	I	L	L	E	C	L
V	B	E	A	E	L	E	D	I	F	U	O	R	A	B
A	E	G	T	U	P	I	C	C	O	U	K	A	S	E

- ABRIBUS
- APOTRE
- AVRIL
- BAROUF
- BAVARD
- BELIER
- BICORNE
- BIENTOT
- CRUCIAL
- CYCLE
- DOGME
- ELLIPSE
- FIDÈLE
- FIGURINE
- GERME
- GOBELIN
- GRIGOU
- HARPAGON
- HAUBAN
- HELICE
- HERESIE
- JAMBON
- LIBERTIN
- LICORNE
- LUCIOLE
- MOUFLE
- MUGUET
- NARVAL
- NAUFRAGE
- OCCIPUT
- OUKASE
- PERIL
- PREVOT
- ROUTINE
- SACHET
- SCHISME
- TAPIOCA
- TOPAZE
- TRIVIAL
- VERANDA
- VEROLE
- VOLUBILE

• SUDOKU • GRILLE N°639 • DIFFICILE •

			7	4				8
1	3		8		7			
				2				9
	7	9	8	1	4			
		5			8			
		6		7	3	9	1	
4		9						
	7		6		5		3	
5			2	7				

• SUDOKU • GRILLE N°648 • FACILE •

	4	7	2	9				
	2			4	9	8	1	
	8		1	5			2	
	9	8				1	3	
5				1			7	
7	6					5	4	
4			7		6		1	
3	6	2	9				5	
				5	3	2	9	

COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE

Isidore Mvouba en visite de travail au Maroc

Le président de l'Assemblée nationale du Congo, Isidore Mvouba, qui prend part ce 6 février à la réunion des présidents des Parlements des Etats africains de l'Atlantique a échangé, le 5 février, avec le président de la chambre des représentants du royaume du Maroc, Rachid Talbi Alami.

La rencontre entre les deux personnalités a été une occasion pour renforcer la coopération parlementaire entre la République du Congo et le royaume du Maroc. En effet, Isidore Mvouba et Rachid Talbi Alami ont passé en revue les dossiers prioritaires de la coopération bilatérale, évoquant ainsi les visites du roi du Maroc, Mohamed V, au Congo et celle du président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, au Maroc. S'agissant de la création du Réseau des parlementaires des Etats africains de l'Atlantique, la capitale politique du royaume chérifien abrite une réunion des présidents



Isidore Mvouba reçu par Rachid Talbi Alami/DR

des Parlements des Etats africains de l'Atlantique. Le but de cette institution en voie de gestation est de

promouvoir un réseau parlementaire pour une Afrique Atlantique stable, intégrée et prospère. Cette initiative

suscite un vif intérêt d'autant plus qu'elle devra permettre d'affermir les liens politiques, économiques et

sociaux entre les nations côtières de l'Atlantique en Afrique. Le défi majeur étant le développement soutenable dans les domaines de la sécurité, du commerce, de l'environnement et de la gestion des ressources maritimes. Selon les initiateurs, ce réseau sera une structure novatrice pour amplifier la voie des pays d'Afrique Atlantique sur la scène internationale. Le séjour de travail au Maroc du président de l'Assemblée nationale et sa suite s'annonce donc décisive pour la concrétisation de cet ambitieux projet des Etats de la côte Atlantique de l'Afrique.

Parfait Wilfried Douniama

VISITE

Ikram Hajji au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Après avoir foulé le sol congolais, la cheffe de cellule d'appui aux écoles de sécurité et de défense de France, Ikram Hajji, a débuté son séjour de travail, le 5 février, au lendemain de sa venue au Congo, par la découverte du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, l'une des destinations touristiques les plus prisées de la ville capitale.

Conduite par le colonel Yannick Agazzini, attaché de défense à l'ambassade de France au Congo, la cheffe de cellule d'appui aux écoles de sécurité et de défense de France, Ikram Hajji, a été reçue au peron du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza par sa directrice générale Bélanda Ayessa. Sitôt après, Ikram Hajji a suivi une visite guidée magistralement menée par la directrice générale de ce haut lieu de mémoire et d'histoire du Congo. Bélanda Ayessa et Marcel Bouessé (guide du mémorial) ont retracé à leur hôte, l'histoire du Congo et de la fondation de la ville de Brazzaville par l'explorateur franco-italien, Pierre Savorgnan de Brazza.

Des sépultures de Pierre Savorgnan de Brazza, de sa femme et de ses enfants, en passant par le bas-relief, le hall, Ikram Hajji a été étonnée d'entendre conter l'his-

toire qui retrace l'épopée de Pierre Savorgnan de Brazza et Makoko Iloh Ier, roi des Tékés. A l'issue de cette visite, l'hôte du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza n'a pas caché ses sentiments. « J'ai eu droit à une visite guidée très intéressante, et effectivement je comprends pourquoi c'est le lieu très hautement symbolique y compris pour les touristes. C'est pour cela que j'ai commencé par ce lieu. Je n'en suis vraiment pas déçue », a-t-elle indiqué.

Aussi, au regard de la qualité de l'accueil qui lui a été réservée par la directrice générale Bélanda Ayessa, la cheffe de cellule d'appui aux écoles de sécurité et de défense de France a promis d'inscrire la visite de ce mémorial dans le cadre des activités prévues pour le séminaire des écoles de sécurité et de défense de France



La délégation française lors de la visite au mémorial/Adiac

qui sera organisé d'ici peu à Brazzaville. « C'est vraiment un lieu hautement symbolique pour nous. Et cela a été un plaisir d'être accueillie d'ailleurs dans des si bonnes dispositions et nous espérons pouvoir insérer ce type de visite dans le cadre d'un événement intitulé « Séminaire des écoles de sécurité et de défense de

la DCSD » afin de mettre à l'honneur la coopération existante entre le Congo Brazzaville et la France sur toutes les thématiques sécurité et défense, et de manière générale nos relations bilatérales qui sont aussi reflétées à travers ce magnifique lieu », a-t-elle déclaré.

Avant de quitter le mémorial Pierre-Savorgnan-de-

Brazza, Ikram Hajji a laissé pour la postérité quelques mots inscrits dans le livre d'or. Notons que ce mémorial a été érigé et inauguré en 2006 par le président congolais Denis Sassou N'Guesso, en compagnie de ses pairs de l'époque, Omar Bongo Ondimba du Gabon et François Bozizé de la Centrafrique.

Bruno Zéphirin Okokana